

ORDRE DU JOUR DE LA REUNION DE LA COMMISSION
DEPARTEMENTALE D'AMENAGEMENT COMMERCIAL

du vendredi 23 novembre 2018

à 10h00

à la Préfecture de la Haute-Vienne

salle Claude Erignac

- Projet d'extension d'un ensemble commercial, situé dans la zone d'activité de la Vergne, avenue d'Oradour-sur-Glane à Saint-Junien, par la création d'un bâtiment commercial d'une surface de vente globale de 2279 m² divisée en six lots : un lot de secteur 1 (alimentaire) de 400 m², deux lots de secteur 2 (non alimentaire) de plus de 300 m² (lot 1 de 400 m² et lot 6 de 800 m²) et trois lots de moins de 300 m² (lots 3, 5 et 7) pour une surface de vente de 679 m².

Pour le Préfet,
Le directeur délégué,



Gérard JOUBERT